

**COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 10/12/2003**

Nombre de conseillers en exercice : 11  
Présents : 09  
Représenté : 01  
Votants : 10  
Affichage le 11/12/2003

L'an deux mil trois, à 20 Heures 30, le 10 Décembre 2003  
le Conseil Municipal régulièrement convoqué en date du 03 Décembre 2003 s'est réuni en la  
Mairie, lieu habituel des séances, sous la présidence de JEANGUYOT Gilbert, Maire.

**Présents** : JEANGUYOT Gilbert, JEUDY François, DREVET J-Christophe, KLINGUER  
Ferdinand, GAY Antoine, MOUGIN Olivier, ROBERT Nicole, HINGER Christophe,  
LABART Aurélie

**Absent représenté** : CORNU Jacques (pouvoir donné à MOUGIN Olivier)

**Absent excusé**: JUNIER Norbert,

**Secrétaire de séance**: LABART Aurélie

**PROGRAMME ONF – Année 2004**

Les membres présents approuvent le programme 2004 , à savoir :

-Parcelle 16 ; Investissement = Plantation de chênes sessiles à la densité de 1250 pl/ha=  
4ml x 1.80 ml . **TOTAL OPERATION = 5287.20 HT**

-Parcelle 3 et 4 ; Investissement : Dégagement rez-terre localise de la plantation de merisier  
**TOTAL OPERATION = 200.00 HT**

-Pour les travaux de la parcelle 20 ; Dégagement à la hauteur en plein de la plantation  
de chênes après cloisonnement

**TOTAL OPERATION =2592.00HT \***

\*Ces travaux seront reportés sur le programme 2005, et seront effectués en début d'exercice  
2005.

Le programme de travaux pour l'année 2004 s'élève donc à :

**5487.00€HT .....301.79€TVA .....TOTAL TTC =5788.79€**

**CREATION DE POSTE –AGENT D'ENTRETIEN ESPACES VERTS**

Les membres présents après en avoir délibéré :

-créent un poste d'agent d'entretien Espaces Verts sur la commune de Battrans à raison de  
15 Heures par semaine

-donnent pouvoir au Maire pour procéder au recrutement, faire la déclaration au centre de gestion  
de la fonction territoriale de Haute-Saône pour signer les pièces à venir quant au recrutement.  
(Xavier Boucheseiche actuellement employé sous contrat jusqu'au 31/12/2003 est pressenti pour  
ce poste).

**DEMANDE D'ASSISTANCE AUPRES DE LA DDAF DE HAUTE-SAONE**

Monsieur le Maire présente la prestation de service afin de confier à la DDAF **une mission**  
**D'assistance-conseil pour** :

- le suivi de la gestion du service public délégué pour les exercices 2004 à 2011 inclus.

Le marché correspondant sera passé en application de l'article 28 du code des marchés publics :  
Marché inférieur à 90 000€ht sans formalités préalables.

Les conditions d'intervention seront précisées dans le marché. Son montant global de 5600 €ht  
5908€ttc ( TVA à 5.5%) soit annuellement 700 €ht, montant révisable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Confie à la DDAF de la Haute-Saône la mission d'assistance-conseil décrite ci-dessus
- autorise le Maire à signer le marché

### **Vente cuisinière Coste – Ancien Presbytère**

Le Conseil Municipal, accepte le chèque de 60.00€ de J Klein, pour l'achat de la cuisinière Coste de l'ancien presbytère.

### **DEMANDE - D G E – Aménagement terrain de loisirs**

Le Maire présente l'estimation de J Klein, concernant l'aménagement d'un terrain de Loisirs, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

-sollicite l'Etat au titre de la D G E, pour l'aménagement d'un terrain de loisirs, sur la base de cette étude s'élevant à 150 200 €HT.(hors frais d'étude)

-sollicite l'Etat au titre de la D G E, pour l'acquisition des terrains pour un montant de 41421.00€

### **AMENAGEMENT TERRAIN DE LOISIRS – PAYS GRAYLOIS**

Le Conseil Municipal sollicite les divers financeurs possible pour le projet d'acquisition Et d'aménagement d'un terrain de loisirs ( Etat, Département , Fds Européen) par L'intermédiaire du Pays Graylois, selon les estimations ;

- pour l'aménagement d'un terrain de loisirs, sur la base de l'étude de J Klein s'élevant à 150 200.00€ht (hors frais d'étude) ainsi que pour l'acquisition des terrains pour un montant de 41421.00€

Le choix définitif de l'aménagement sera revu ultérieurement en fonction du niveau d'intervention des financeurs

### **TRAVAUX REFECTION FAÇADES DU PRESBYTERE**

Une erreur est détectée dans la superficie chiffrée dans le devis de l'entreprise OUDIN. Une nouvelle étude sera demandée pour être présentée à une prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h. 30

Le Maire,  
Gilbert JEANGUYOT